

Adoptons les codes de l'entreprise

Speed Comport'in

Public :

- Tout collaborateur

Prérequis :

- Etre dans une démarche de recherche d'emploi ou venant d'accéder à un emploi
- Ne connaissant pas les droits et les devoirs d'un salarié en entreprise

Effectif :

- 4 à 6 personnes maximum

Durée : 2h

Modalités pédagogiques :

Formation s'appuyant sur la participation active et l'implication des apprenants.

- Ludopédagogie
- Apports méthodologiques
- Mises en situation

Modalités d'évaluation des acquis :

- Evaluation au fur et à mesure de la progression
- Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences.

Sanction visée :

- Attestation de fin de formation
- Certificat de réalisation

Les objectifs de l'atelier :

- Définir les droits et les devoirs du salarié en entreprise,
- Identifier les comportements facilitants et les comportements pénalisant une démarche de retour à l'emploi/recherche d'emploi,
- Définir les principes et les règles à respecter pour l'atteinte du retour à l'emploi.

Le programme de l'atelier :

Tour de table de présentation des participants et du formateur,

Vérification du respect des prérequis,

Présentation du programme et des objectifs de la formation,

Recensement des attentes des participants.



Le groupe utilise le plateau de jeu « Speed Comport'in ».

Les participants répartis en équipe sont soumis à plusieurs épreuves.

Chaque équipe a un capital de 20 points de confiance, points qui représentent la confiance qu'un employeur peut avoir envers un candidat à l'embauche.

Le principe du jeu est de conserver ce capital en passant correctement l'épreuve demandée (question, mise en situation, défi, évènement). L'équipe gagnante est celle qui aura perdu le moins de points et qui aura su conserver la confiance de l'employeur.

Le plateau propose différentes cases :

- **Case « questions » :** Licenciement, télétravail, sanctions, contrat de travail, le CFP, les attentes d'un chef d'entreprise, le CV, la vie d'une entreprise,

- **Cases « défis »** : Rebus (reconstruire des compétences, des professions, Associer les descriptifs de poste à un métier, reconstruire une fiche de paie,
- **Case « mise en situation »** : négociation salariale, la gestion de conflit, la sécurité,
- **Case « événement »** : gain ou perte de points selon le comportement adopté en entreprise.

Evaluation au fur et à mesure de la progression
Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences.